



KELEIER AR MERZER



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

JUILLET 2012

Le Mot du Maire

Après la mise en place d'une importante zone de protection du captage il y a une dizaine d'années, une nouvelle étape importante de la modernisation des installations de la production et de la distribution de l'eau potable pour les trois communes de Ploudiry, Loc Eguiner et La Martyre, vient d'être franchie avec la mise en service du nouveau réservoir et de ses pompes de distribution.

C'est le Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry qui assure cet approvisionnement, ce qui explique que ce « mot du Maire » soit cosigné par Bernard Manach son Président.

Le château d'eau avait plus de 50 ans et aurait nécessité quelques travaux d'étanchéité mais c'est surtout sa capacité 100 m³ qui était devenue insuffisante au regard du nombre d'habitants desservis. Il fallait en effet le remplir 3 fois par jour ce qui en cas de panne ne permettait que quelques heures de maintien de l'alimentation du réseau.

Le nouveau réservoir 600 m³, divisé en deux compartiments, pour permettre son entretien sans rupture du service, est équipé de cinq pompes de distribution. Ceux-ci permettent d'adapter le niveau de pression et d'améliorer la situation en particulier au bourg de La Martyre où elle était limitée à un peu plus de 1 bar alors qu'elle atteint désormais 2 bars. A l'inverse pour faire face à la topographie de notre commune (plus de 100 mètres de dénivellation) l'installation de limiteurs de pression a également été nécessaire en certains points du réseau. En cas de difficultés particulières, vous pouvez bien sûr toujours prendre contact avec le Syndicat.

Pour ce chantier, il reste à terminer les aménagements paysagers, et surtout à démolir l'ancien château d'eau. Ce sera chose faite dans les prochaines semaines.

Les travaux qu'il faut maintenant envisager sont principalement liés au réseau : remplacement de certains tronçons très anciens et mise en place d'un compteur par secteur pour permettre une recherche rapide des fuites.

A partir d'un constat du nombre très important des opérateurs dans ce domaine, une réflexion est actuellement engagée au niveau départemental pour établir un schéma départemental de l'eau. Elle vise aussi à vérifier et mettre en place le cas échéant, des interconnexions permettant d'assurer une bonne sécurité d'approvisionnement de l'ensemble des usagers. Notre Syndicat conservera t'il cette compétence en toute autonomie à l'avenir, la question est donc posée ?

Pierre QUELENNEC

Bernard MANACH

La mairie communique	pages 2-3
Au fil des réunions du Conseil municipal	pages 4-5
Les messes et calendrier des animations	pages 5-6
Le Club de Gym	page 6
Club des bruyères	page 7
Le GRPP (randonnées estivants)	page 8
L'Amicale Laique	page 9
PLOUDIRY/SIZUN Handball	page 10
Le Carnaval de la Lune étoilée	page 11
Annonces associations du Plateau	page 12
Sabana Festival	pages 13-14
Nouvelle organisation gestion des déchets	pages 15-16
La biodiversité locale	page 16
Communiqués divers	pages 17-18-19
Le concours de poulinières	page 20

SOMMAIRE du N° 120

PROCHAINE PARUTION EN Septembre – DEPOT DES ARTICLES POUR LE 15 SEPTEMBRE - MERCI

La mairie reçoit des plaintes pour divagation de chiens. La commune a un contrat pour ramasser les chiens qui errent sur la voie publique. C'est un chenil de Quimper qui intervient aux frais du maître.

Merci de prendre les mesures afin d'éviter cette démarche.

~~~~~

**A NOTER** : Exceptionnellement, la mairie sera fermée du mercredi soir 19 au lundi matin 24 septembre 2012.

~~~~~

Le SIPP recherche une ou deux personnes pour les postes ci-après :

❶ éligible au CUI-CAE : entretien des locaux intercommunaux (bureaux du SIPP, maison des enfants, maison du plateau, salle omnisports) – 20 h 00 /semaine.

Compétences : autonomie dans l'organisation du travail, responsabilité des moyens d'actions et des résultats attendus, garant de la bonne réalisation des travaux et de la qualité des services rendus.

❷ accompagnateur dans le car scolaire – 8 h 00 /semaine.

OUVERTURE DE LA MAIRIE en JUILLET ET AOUT

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30

**FERME LE MERCREDI
ET LE SAMEDI**

Un répondeur téléphonique pourra enregistrer votre demande ou envoyez un courriel mairie@lamartyre.fr

.....

Le passage du dératiseur, M. Joncour de SAB, est prévu courant septembre 2012.

Les personnes qui ont des problèmes d'invasion de rats doivent s'inscrire en mairie pour le 1^{er} septembre.

Attention : l'intervention du dératiseur n'est plus systématique dans les exploitations agricoles, elle se fera sur inscription en mairie.

ETAT CIVIL DU 2^{ème} TRIMESTRE 2012

Naissance :

Le 8 avril : Alicia, Olivia CUEFF, 5 rue des Ormes

Décès :

Le 28 mars : Jacques YVINEC, Kervern

Le 21 avril : Jean, Gabriel, Marie CARIOU, lilyvon

Le 11 juin : Jean Luc, André CLOAREC, 5 rue des garennes

URBANISME –ENREGISTRES EN MAIRIE

DEPOT DES DECLARATIONS DE TRAVAUX

Ravalement de maison : Daniel HAMON, 16 Plas an dans

Abri de jardin : Daniel VIEIRA, Ty-Croas

Agrandissement de préau : Antonio PRATI, 17 route de La Roche

Transformation d'une fenêtre en porte : Jean Christophe HERRY, 12 rue des Ormes

DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Garage et abri de jardin : M. et Mme LE BOT, Kerbrug

Extension porcherie gestante bien-être : EARL DU ROUDOU, Roudouguenez

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 14/05/2012 sortie réservoir Kerhuella à Ploudiry

Chlore libre : < 0.158 mg/LCl₂

- Chlore total : 0.15 mg/LCl₂
- pH : 6.9 unité pH
- Nitrates : 18 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité. L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02	Du 01/03 au 31/10
9h-12h // 14h-7h30	9h-12h // 14h-19h

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Ordures ménagères : lundi après-midi au domicile

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :

- ⊙ les bouteilles plastiques,
- ⊙ le verre
- ⊙ le papier
- ⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Kervavel, route de Ty-Croas :

- ⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

- ⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne déposez pas des cartons ou sacs au bas des colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

TARIFS DE BACS A ORDURES MENAGERES :

Bacs roulants 120 l : 10.00 € // 240 l : 15.00 €
360 l : 20.00 € // 770 l : 128.00 €

TARIFS DES COMPOSTEURS :

Composteurs 300 l : 20.00 € // 600 l : 25.00 €
800 l : 30.00 €

Service Environnement ☎ 02 98 21 34 49

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

**AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNIONS du 13 avril et 7 juin 2012**

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012 de LA COMMUNE

Le Conseil reconduit les taux comme suit :

Taxe d'habitation : 11.08 %

Taxe foncière : 14.59 %

Taxe foncière non bâti : 36.85 %

Produit fiscal estimé : 156 100 €

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS COMMUNALES			2 160
	CLUB DES BRUYERES		200
	CLUB GYM		360
	BIBLIOTHEQUE Livres et culture		1100
	SOCIETE DE CHASSE		300
	COMITE D'ANIMATION		200
ASSOCIATIONS DU PLATEAU ET DU CANTON			4500
	ASTRO CLUB ALNITAK		150
	AMICALE LAIQUE DU PLATEAU		700
	Entente Ploudiry/Sizun (Hand)		1200
	Les Cavaliers du Plateau		300
	FAMILLES RURALES DU PLATEAU		200
	MIGNOUNED SOLIDARITE RWANDA		250
	SAINT PIERRE PLOUDIRY FOOTBALL		1100
	ADMR DE L'ELORN		600
ASSOCIATIONS PAYS LANDERNEAU-DAOULAS			525
	A.A.P.P. DAOULAS		50
	A.A.P.P. M.A ELORN		50
	EAU ET RIVIERES DE BZH		35
	VIE LIBRE DU FINISTERE		50
	CROIX D'OR LANDERNEAU		30
	FNATH ACCIDENTES TRAV. Landerneau		30
	Ass.TREZERIEN CLUB PIERRE DE LUNE		30
	DONNEURS SANG LANDERNEAU		30
	JEUNES AGRICULTEURS DU CANTON		100
	PLA (Pays Landerneau Athlétisme)		75
	DOJO Landernéen		45
AUTRES ASSOCIATIONS			830
	Institut Rural de LESNEVEN		20
	Notre Dame des Victoires-Landivisiau		200
	CEM Créach ar Roual-Dirinon		200
	Institut Jean Louis Etienne-Brest		200
	A.D.A.P.E.I. QUIMPER		50
	Restaurants du cœur - Brest		60
	Solidarité Paysans du Finistère		50
	Centre Information Droit des Femmes et Familles		50
TOTAL			8015

VOTE DES TARIFS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil adopte une augmentation de 2.18 % de ses tarifs au restaurant scolaire à partir de la rentrée de septembre. Le coût réel du repas se chiffre à 6.58 €.

Il existe trois tarifs :

- tarif pour repas régulier (à savoir au moins 1 à 4 repas hebdomadaires en moyenne sur la période) 3.28 €
- tarif enfant extérieur sauf Ploudiry qui bénéficie suivant accord du tarif régulier : 5.10 €

Certaines communes prennent en charge une participation pour les repas des enfants.

- tarif occasionnel ou adulte : 5.65 €

RESTAURANT SCOLAIRE

Mise en place d'un PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire) , qui est obligatoire depuis 2006 dans le cadre de la réglementation « Paquet hygiène ». L'organisme IDHESA Bretagne Océane réalise ce travail qui s'étalera du mois de juillet à la Toussaint. Afin de réduire les coûts, une association avec les communes d'Hanvec et d'Irvillac est proposée. Prix pour chaque commune : 2140 €HT, 2559.44 €TTC.

DEMATÉRIALISATION POUR LA TRANSMISSION DES ACTES ADMINISTRATIFS

La commune a signé une convention avec la Préfecture permettant la dématérialisation de l'envoi de ses délibérations, arrêtés et conventions à la Préfecture. Dans un deuxième temps, il est prévu d'adopter ce principe pour l'envoi des marchés publics. Dans un troisième temps, tous les documents comptables seront transférés à la Trésorerie de Landerneau par voie dématérialisée.

Le Conseil autorise le Maire à signer électroniquement les actes télétransmis.

HORAIRE DES MESSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DU PLATEAU DE PLOUDIRY

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVEZ
JUILLET					
Dimanche 1er			10h30		
Dimanche 08		10 h 30			
Dimanche 15				10 h 30	
Dimanche 22	10 h 30				
Dimanche 29					10 h 30
AOUT					
Dimanche 5	10 h 30				
Dimanche 12		10 h 30			
Mercredi 15			10 h 30 Assomption		
Dimanche 19				10 h 30	
Dimanche 26					10 h 30
SEPTEMBRE					
Dimanche 2	10 h 30 Pardon St Antoine				
Dimanche 9		10 h 30			
Dimanche 16			10 h 30 Pardon		
Dimanche 23				10 h 30	
Dimanche 30					10 h 30

Les permanences sont assurées tous les samedis de 10 h 00 à 11 h 30 à la maison interparoissiale, 2 à l'orée de l'enclos à Ploudiry. ☎ 02 98 25 12 43. Les horaires des messes de notre Ensemble Paroissial peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper <http://catholique-quimper.ccf.fr>

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
JUILLET			
Dimanche 1er	Kermesse de l'école publique	bourg	
AOUT			
Dimanche 26	Courses des caisses à savon	La Martyre	Comité d'animations
SEPTEMBRE			
Samedi 1er	Festival SABANA	MDP La Martyre	Mignouned Solidarité Rwanda
Dimanche 2	Pardon St Antoine	Ploudiry	
Samedi 8	Fête de l'amitié	MDP La Martyre	UNC
Samedi 9	Rando Quad	MDP La Martyre	Téléthon
Dimanche 16	Fête du cheval	La Martyre	Les Cavaliers du Plateau



L'année sportive se termine très positivement au club de gymnastique de La Martyre.



En effet le nombre des adhérents est stable et même en légère augmentation.
123 personnes (enfants et adultes) se retrouvent une ou plusieurs fois par semaine
Avec des outils divers et variés tels les ballons suisses, les steps, les bandes lestées...

La rentrée de septembre sera l'occasion de découvrir une nouveauté : la zumba !
Prenez date pour les inscriptions le 5 septembre de 18 à 20h à la Maison du Plateau de La Martyre.
Venez et vous verrez, vous serez ravis de ses activités proposées et de la convivialité des séances.



Bonne vacances à tous et rendez-vous à la rentrée.



Club des bruyères de La Martyre-Tréflévénez

Les deux évènements marquants de ce printemps au club des bruyères sont :

- Le concours interne de pétanque du jeudi 19 avril, remporté par Jean LE CANN et Jean THOMAS
- La sortie du 15 mai en forêt de Quénécan.

Ce mardi 15 mai, 49 adhérents prenaient la route de Mur de Bretagne, pour une première étape à Saint Aignan, dans le Morbihan, à 8 kilomètres de Pontivy. Un guide nous a conduits vers le **barrage de Guerlédan** pour un aperçu de la **centrale hydroélectrique**.

La construction du barrage a duré 7 ans. Placé sur les eaux du Blavet, il mesure 45 mètres de haut, 206 mètres de longueur de crête et 1,5 mètres de largeur au sommet contre 33,5 mètres de largeur à la base. Il retient 55 millions de mètres cube de volume d'eau sur une étendue de 400 hectares.

La mise en service de l'usine hydroélectrique a eu lieu en janvier 1931. Le barrage contribue à réduire le déficit énergétique de la région. L'usine est automatisée et ne demande plus la main-d'œuvre nécessaire à l'origine.

Le projet prévoyait la construction d'une échelle d'écluses afin de maintenir le trafic fluvial sur le **canal de Nantes à Brest**. Cette initiative n'a jamais abouti, divisant ainsi cette voie navigable en deux tronçons : **à l'ouest la branche finistérienne** et **à l'est la branche Morbihan et Loire Atlantique**. Le barrage a également englouti 18 écluses qui permettaient la navigation en continu sur le canal de Nantes à Brest.

Au bourg de Saint Aignan, nous sommes attendus au **musée de l'électricité**, après un passage à **l'église** où nous avons un aperçu de l'histoire locale

Le repas au « relais du lac » est apprécié de tous, et c'est sous un beau soleil que nous arrivons aux **Forges des Salles**

Cet ancien village sidérurgique du 17^{ème} siècle est bien préservé : installations industrielles, maison du maître des forges, logements des ouvriers et des contremaitres, cantine, école, chapelle, jardins en terrasses...rien n'a bougé depuis l'arrêt du haut fourneau en 1877. De nombreuses pièces ont été réaménagées à l'ancienne selon leur fonction d'origine.

A courte distance des Forges, nous sommes attendus à **l'Abbaye de Bon-Repos**, à Saint Gelven, au bord du canal de Nantes à Brest. Une tasse de café et un gâteau nous sont offerts dans le cloître.



Centrale hydroélectrique



les Forges des Salles



Cloître de l'Abbaye de Bon-Repos

C'est une ancienne abbaye cistercienne, fondée par Alain de Rohan. Après des années de crise et de renaissance auxquelles la révolution mit un point final, elle fut vendue comme bien national et tomba peu à peu en désuétude jusqu'à devenir carrière de pierres.

C'est en 1986, qu'une poignée de passionnés, réunis au sein de « l'association des compagnons de l'abbaye de Bon-Repos », s'est engagée dans la restauration.

Le travail déjà réalisé est colossal et se poursuit...

Le site accueille de nombreuses animations sur toute l'année et un « son et lumière » est organisé au début du mois d'août.

C'est la tête pleine de l'histoire de cette région, dans la bonne humeur et en chansons que nous reprenons la route du retour.

"Randonnées spéciales estivants" 2012

Le G.R.P.P. vous propose 3 Randonnées Guidées et Gratuites

- ↳ - 21 Juin à **Ploudiry** (Rando Nature): Départ à **14h00** Place de l'Eglise.
 - ↳ - 19 Juillet à **Loc Eguiner**: Départ à **14h00** Place de l'Eglise.
 - ↳ - 23 Août à **La Roche Maurice** (Rando Patrimoine) : Départ à **14h00** Place de l'Eglise
- Les municipalités offrent un pot de l'amitié à l'issue de la randonnée.

Pour tous renseignements :

Janine LE LANN – 5 rte du Keff – La Martyre - Tél. : 02.98.25.10.66

Randonnées du soir – (2 groupes) organisation G.R.P.P. -

Les mardis soir du 3 juillet au 7 août (2h00 de marche) avec départ à 20h00 précises

<i>Jour</i>	<i>Lieu</i>	<i>Rendez-vous</i>	<i>Guide</i>	<i>Téléphone</i>
03 juillet	Loc-Eguiner	Face à la Mairie	Paulette Le Dall	02 98 68 21 26
10 Juillet	Le Tréhou	Face à la Mairie	Yves Gendron	02.98.68.82.13
17 Juillet	Ploudiry	Place de l'Eglise	Bernard Abalain	02.98.25.11.39
24 Juillet	La Martyre	Place de l'Eglise	Janine Le Lann	02.98.25.10.66
31 Juillet	La Roche Maurice	Place de l'Eglise	Françoise Abhervé	02 98 20 40 69
07 Août	Tréflévénéz	Face à la Mairie	Jean Cariou	02 98 21 93 59

GRPP - Sortie de Fin de saison à Ploumanach

La sortie de fin de saison du GRPP a eu lieu cette année à Ploumanach. Là les 78 marcheurs partagés en trois groupes distincts selon leurs aptitudes à la marche, ont emprunté le sentier des douaniers qui leur a permis de découvrir les superbes paysages de la côte de granit rose, avec ses rochers impressionnants aux figures fantasmagoriques, et aussi d'admirer les superbes bâtisses tout en granite. Après une pause casse-croûte dans le parc des sculptures, c'est vers l'embarcadère de Trestaou qu'ils se sont dirigés, afin d'emprunter l'une des vedettes de Perros-Guirec (l'oiseau des 7 îles) qui leur a permis de découvrir les sept îles qui jalonnent la baie. Cela leur a permis de faire connaissance avec cette multitude d'oiseaux marins qui peuplent les lieux et aussi de quelques phoques un peu discrets. Cette journée a fait l'unanimité du groupe qui est revenu la tête pleine de toutes ces belles choses entrevues l'espace d'une journée, dans une ambiance très conviviale et ce malgré une météo un peu maussade.



Amicale Laïque du Plateau de Ploudiry

L'ALPP a clôturé le samedi 9 juin son année sportive et culturelle par une Assemblée Générale.

Le bilan des différentes sections est positif tant sur le plan financier que sur la participation des adhérents.

L'ALPP tient à souligner l'importance des subventions apportées par les mairies de Ploudiry et la Martyre, mais aussi les mairies de Loc-Eguiner, La Roche Maurice et Le Tréhou. Ces aides sont essentielles pour faire vivre les activités pratiquées par

163 adhérents, petits et grands, âgés de 4 à 82 ans !

Loïc Plouzané, responsable de la Chorale depuis 13 ans et Tony Guéguen responsable du Badminton depuis 5 ans cèdent leur place au sein de l'Amicale.

L'Amicale les remercie pour leur contribution bénévole à la vie associative sur le plateau de Ploudiry.

La Chorale sera coordonnée par Marie-Pierre Cloarec.

La section badminton adultes lance un appel pour trouver un encadrant. La section enfants étant toujours encadrée par Gilles Keriou.

Nouveau : Caroline Gourmelen propose une activité Volley à destination des jeunes à partir de 12 ans le mercredi soir ou lundi soir à partir de 18 h 30.

La section Rink Hockey relance son activité par des séances de rollers à destination des enfants à partir de 8 ans le samedi matin de 10 h à 12 h.

L'assemblée Générale 2012 a été très chaleureuse et colorée. La danse et la chorale ont présenté en commun un spectacle qui a ravité le public. Cette belle image intergénérationnelle restera dans les mémoires de l'Amicale !

Rappel Important

=> Pré inscriptions pour toutes les activités le samedi 8 septembre à partir de 11 h à la salle omnisports de Ploudiry.

=> Pour les sections sportives (Volley, Badminton et Rollers) prévoir un certificat médical de moins de 2 mois)

=> Tarifs :

adultes : 30 €

enfants : 15 € pour une activité

L'ALPP souhaite à tous ses adhérents et futurs adhérents

un été tonic et réconfortant !

Les inscriptions pour la rentrée 2012/2013 auront lieu le **Samedi 8 septembre de 10 h 30 à 12 h 00 à la salle omnisports de Ploudiry.**

La reprise des activités de toutes les sections aura lieu la semaine du 10 septembre (badminton adultes et enfants, chorale, volley loisirs adultes, danses enfants, rollers enfants et ados et Patouil'Arts adultes).

L'ALPP invite les jeunes à partir de 11 ans à se faire connaître pour l'ouverture d'une section Volley ados/pré-ados, inscrite en championnat et encadrée par une ancienne volleyeuse de l'équipe régionale de Brest. Contact téléphonique : 02 98 68 47 17 pour tout renseignement.



Ploudiry-Sizun Handball : 215 licenciés

Avec ses 215 licenciés, le Club de Handball compte parmi les premiers du Finistère. Comptant 20 équipes, il offre des possibilités à tous allant des « premiers pas » jusqu'au « seniors » et même une équipe « loisirs ». Cette saison a été marquée par l'arrivée de Manu Courteaux (ex-joueur de Morlaix) comme entraîneur des seniors, moins de 16 et moins de 14 ans et coach de l'équipe senior 1 Filles. Tous les autres entraînements sont assurés par les animateurs des communes Karine Abgrall et Gilles Kerriou et par des bénévoles. Voici le score final de la saison 2011-2012 :

Senior 1 Filles	3ème en Excellence régionale
Senior 2 Filles	3ème en Honneur départemental
Senior 1 Gars	4ème en Excellence départementale
Moins de 16 ans Filles	3ème en Excellence départementale
Moins de 16 ans Gars	2ème en Honneur départemental

Le financement du Club a été assuré par une kyrielle de manifestations (loto, soirée crêpes, vide-greniers, tournois, récupération de journaux et ferrailles, galettes...) organisées par la commission animation présidée par Bruno Deniel.

L'assemblée générale du Club qui s'est tenue le vendredi 15 juin a été l'occasion de renouveler partiellement le bureau avec les départs de Sandrine Le Tannou, Bruno Deniel et Frédérique Léon que la présidente Irène Vaillant a chaleureusement remerciés pour le travail accompli au service du Club.



Le nouveau bureau

De gauche à droite : Irène Vaillant, présidente, Marie-Claude Cras-Quéau, responsable technique, Christelle Yvinec, secrétaire, Frédéric Soudon, trésorier, Laura Magoaric, Karine Quéré, Claudie Kerjean, Gwendolyne Bihan et Gwen Kervern, secrétaire adjointe. Absent sur la photo : Anthony l'Errol.

Les dossiers de licence complets qui n'ont pas été réalisés lors de la permanence du 30 juin peuvent être déposés si possible avant le 15 juillet à :

PLOUDIRY : Salle de sports, boîte aux lettres (pignon salle, coté entrée, porte bleue)
SIZUN : Sandrine Le Tannou, 42 rue du Docteur Mazé, 29450 Sizun
LANDERNEAU : Irène Vaillant, 28 B rue de la tour d'Auvergne, 29800 Landerneau, 06.11.40.69.74
LANDIVISIAU : Marie-Claude Cras-Quéau, 8 rue Maurice le Souézec, 29400 Landivisiau (Face au Lidl),
02.98.68.96.06

Les entrainements reprendront progressivement le 8 août pour les seniors, moins de 18 et moins de 16 ans, le 22 août pour les moins de 14 ans, le 29 août pour les moins de 12 ans, le 1er septembre pour les autres sauf les premiers pas.

Bonnes vacances

Le carnaval de la lune étoilée



Nous l'avons fait Ce Carnaval de Landerneau. Le carnaval, c'est l'aboutissement d'une belle aventure, celle de la construction du char, qui a permis la rencontre d'une soixantaine de personnes aux savoir-faire différents .Nous remercions toutes celles, tous ceux, qui ont permis et/ou qui ont participé à cette Aventure

Et vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition en 2014

Rq : un livret de photos sur la construction du char est consultable dans les mairies de La Martyre et Ploudiry

LA BIBLIOTHEQUE CET ETE

Amoureux des livres, amateurs ou simples curieux, si vous avez envie de participer à la vie de la Bibliothèque de La Martyre, **venez rejoindre l'équipe des bénévoles !**

Pour plus de renseignements,
appelez le 02.98.25.13.01 ou envoyez-nous un mail : bibliothequelamartyre@orange.fr

Pendant les vacances la Bibliothèque de La Martyre reste ouverte et ce sera Anthony qui vous accueillera les :

- **Mercredis de 10h00 à 12h00**
- **Dimanches de 10h00 à 12h00**

Pour retrouver les dernières nouveautés,
Rendez-vous sur le blog de la bibliothèque : <http://biblidelamartyre.canalblog.com/>

CATECHESE

Les parents qui souhaitent que leurs enfants suivent la catéchèse à la rentrée prochaine sont invités à les inscrire à la maison inter-paroissiale, soit :

- le **mardi 11 septembre**, de 18 à 19h ;
- le **vendredi 14 septembre**, de 18 à 19 h ;
- ou le **samedi 15 septembre**, de 10 à 12 h.

L'équipe de catéchistes

DIMANCHE 1^{er} JUILLET 2012

KERMESSE DU RPI ECOLE PUBLIQUE

A PARTIR DE 14H30 A L'ECOLE PUBLIQUE DE LA MARTYRE

Les classes ont préparé un spectacle :
les maternelles et CE1 : danses bretonnes et chants de marins
les CP : danses sur le thème de l'eau et des pingouins
les CE2 et CM1 : accrogym
les CM2 : danses et chants (medley des années 60)
et nombreux stands...



SABANA Festival, 5ème Edition Journée Solidaire pour le Rwanda.

**SAMEDI 1^{er} Septembre 2012
Maison Du plateau La Martyre.**

Organisé par l'association Mignouned Solidarité Rwanda, SABANA Festival a pour objectif, via l'association de venir en aide aux Rwandais. Pour cela, toute l'équipe vous donne rendez vous le 1^{er} Septembre 2012 sur le site de la Maison du Plateau pour la nouvelle édition de son festival solidaire : SABANA Festival, le cinquième du nom.

Avec son traditionnel marché, ses animations pour tout public qui connaissent à chaque leur succès, il y aura cette année une nouveauté : en effet, les organisateurs souhaitent mettre en place une scène ouverte. Ainsi, toute personne ou troupe pratiquant un art (musique, chant, danse, ...) et souhaitant s'essayer en public, pour une prestation de 5 à 30 minutes, sera la bienvenue.

La journée se terminera par un concert en intérieur avec la participation de trois groupes aux univers différents : Talkin Dumbs, jeune groupe brestois, récent vainqueur du tremplin Polysound de Landerneau et qui défendront leur Folk Blues acoustique aux jeunes charrues à Carhaix en Juillet prochain. Elektrik Diskan, Duo de Breizh n'roll, composé de deux membres du groupe MERZHIN et FDSA, aux influences Hip Hop, issus du collectif Twenty 9 Touch de Landerneau. Un quatrième pourra venir compléter l'affiche.

Afin de poursuivre la mise en place de cette édition, nous recherchons toutes idées, partenariats, personnes motivées pour nous donner un coup de main (matériel, humain, financier).

Nous vous donnons rendez vous le
1^{er} Septembre 2012

Contact sur le plateau de Ploudiry :

Guilpain Thomas
Coordinateur du festival
06 26 39 03 44.
Sabana.festival@sfr.fr
Sabanafestival.over-blog.com



A l'occasion de sa 5ème édition, le 1er Septembre 2012

SABANA FESTIVAL

propose

une scène
ouverte
autour
de
l'Afrique

Contact:

Thomas GUILPAIN
Coordinateur

06-26-39-03-44

sabana.festival@sfr.fr

sabanafestival.over-blog.com

*LA MARTYRE
Maison du Plateau*



De 16h à 19h

NOUVELLE ORGANISATION DE LA GESTION DES DECHETS SUR LE PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS



La communauté de Communes s'est engagée dans un programme d'amélioration de la gestion des déchets ménagers sur le territoire. Différentes actions sont prévues :

1. Développer le compostage individuel :

Objectif : réduire la part des fermentescibles présents dans les ordures ménagères collectées (30% du poids de la poubelle)

Moyens : les ménages peuvent s'équiper de composteurs.

Volume	Prix
300 Litres (jardin < 500 m ²)	20 €
600 Litres (500 à 1000 m ²)	25 €
800 Litres (> 1000 m ²)	30 €



2. Développer la collecte des recyclables au porte à porte :

Objectifs : élargir la collecte en porte à porte à l'ensemble du territoire afin d'augmenter les tonnages collectés et diminuer le volume des ordures ménagères.

Moyens :

- bac normalisé adapté à la collecte (en vrac dans le bac)
- collecte en Porte A Porte une semaine sur deux
- autocollant et mémo tri remis avec le bac jaune pour rappeler les consignes de tri



3. Améliorer la présentation des déchets à la collecte

Objectifs :

- équiper les habitants de bacs conformes et supprimer la collecte en sac.
- améliorer les conditions de collecte (propreté) et les conditions de travail

Moyens : bac normalisé adapté à la collecte

Volume	Prix
120 Litres (1 à 2 personnes)	10 €
240 Litres (3 à 4 personnes)	15 €
360 Litres (5 personnes et plus)	20 €



Pour améliorer les conditions de collecte, quelques gestes peuvent être adoptés :

- rentrer les bacs après la collecte pour permettre une libre circulation sur les trottoirs
- présenter les bacs avec les poignées vers la route
- regrouper les bacs 2 par 2 devant les maisons
- ne pas surcharger les bacs et fermer le couvercle
- ne pas déposer des sacs au pied des bacs ou des conteneurs collectif
- ne pas mettre de verre dans les bacs : déposer le verre à l'éco-point

4. Améliorer la collecte du verre :

Objectif : augmenter les tonnages de verre collectés et diminuer les quantités présentées dans les ordures ménagères en densifiant les colonnes à verre. Des colonnes à verre seront rajoutées ou redistribuées.

ORGANISATION ET FREQUENCE DES COLLECTES

L'ensemble de ces actions combinées va permettre de réduire le volume et le poids des ordures ménagères. Les fréquences de collecte vont dans ces conditions, pour les secteurs actuellement collectés une seule fois, pouvoir être adaptées de la manière suivante :

- une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours et alternativement
- une collecte des recyclables tous les 15 jours.

Pour les activités spécifiques tels que les restaurants, les activités de bouches, les cantines, les MAPA, ...un maintien du service actuel sera assuré.

Le démarrage des tournées « bacs jaunes » ne sera effectif que fin septembre. Les usagers seront avertis par courrier de la date précise. N'utilisez pas votre bac jaune pour la collecte des ordures ménagères, il ne sera pas ramassé.

VENTE DE BACS ET DE COMPOSTEURS

Une vente des bacs avec retrait immédiat a eu lieu aux ateliers du Syndicat du Plateau le 11 mai dernier. **Il est toujours possible de s'en procurer en allant au service environnement de la Communauté de communes.**

Au service environnement

Zone de St Ernel à Landerneau

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél : 02 98 21 34 49

Messagerie : environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Site internet : www.pays-landerneau-daoulas.fr

Participez au maintien de la biodiversité locale !

Dans le cadre de la gestion des plantes invasives, le Syndicat de Bassin de l'Elorn vient d'élaborer un petit livret à destination du grand public. Parmi ces plantes invasives sévissant dans la vallée de l'Elorn, figurent principalement, les Grandes Renouées, le Laurier Palme, le Rhododendron Pontique, l'Herbe de la Pampa et la Balsamine de l'Himalaya.

Ce livret, à disposition à l'accueil de votre mairie, vous permettra d'identifier ces plantes et de savoir quand agir et comment limiter leur développement.

Une carte jointe à ce livret vous permettra de situer les espèces invasives que vous rencontrez sur votre commune lors de vos balades. Cette carte, une fois complétée, sera à rapporter en mairie pour permettre au Syndicat de Bassin de l'Elorn d'avoir une meilleure connaissance de son territoire.

Merci d'avance pour votre participation.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter : Annaëlle Dulac – Stagiaire « Invasives » au Syndicat de bassin de l'Elorn – Tél : 02 98 25 93 51 ou par mail : annaelle.dulac@gmail.com

En page de couverture, les plantes invasives rencontrées dans la région au fil des promenades

COMMUNIQUES DIVERS

Grande braderie à La Croix rouge de Landerneau

Tout le mois de juin et à chaque ouverture, la Croix Rouge propose nombres d'articles à petits prix. Vous y trouverez notamment un grand choix de chaussures et chaussons neufs, des vêtements d'occasion ainsi que des neufs. de la vaisselle, des bibelots . A chaque ouverture des prix très intéressants.

Les ouvertures se font le lundi et mercredi de 13h30 à 16h30 ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Un équipe sympathique vous accueillera à la vestiboutique située derrière le lycée de l'Elorn, allée des Haras. Venez nombreux, nous vous recevrons avec le sourire."

Notez sur votre calendrier les dates du samedi 8 septembre et du dimanche 9 septembre. En effet, le samedi 8 septembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ainsi que le dimanche 9 septembre de 9h à 12h, la Délégation de Landerneau organise une grande braderie pour la rentrée. Vous trouverez notamment de nombreux articles neufs: vêtements, chaussures, chaussons, décorations de Noël, petit mobilier, article de jardinage...

Vous pourrez trouver également de la vaisselle, des bibelots, sans oublier les vêtements d'occasion vendus ces jours au sac de 30L.

Toute l'équipe des bénévoles sera heureuse de vous accueillir à la vestiboutique, allée des Haras, derrière le lycée de l'Elorn.

Chèque sport 2012/2013 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 15 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un Chèque sport correspondant à un montant de 15€, initialement destiné aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. Fort de ce succès, le dispositif a été étendu aux jeunes de 19 ans en 2011. Ainsi, lors de la saison 2011/2012, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque sport et ont ainsi réduit de 15 € le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, depuis, le 1^{er} juin, les jeunes nés en 1994, 1995, 1996, 1997 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur bretagne.fr/jeunes et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

Toutes les infos sur www.bretagne.fr/jeunes

OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas soucieuse de vie de ses habitants a lancé début 2012 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans.

L'objectif est d'aider des propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration habitat.



du cadre

de leur

Le bureau d'études Citémétrie a été missionné pour apporter les conseils nécessaires aux propriétaires dans la mise en œuvre de leur projet et les assister gratuitement dans le montage des dossiers de subventions.

CITEMETRIE

32 Quai de Léon, (hôtel d'entreprises), Landerneau

Permanence sans rendez-vous **les mardis de 10h à 13h** et les autres jours sur rendez-vous

Tél : 02 98 43 99 65

opah.pays-landerneau-daoulas@citemetrie.fr

En complément de l'OPAH, la Communauté de Communes a décidé de regrouper, **dans les mêmes locaux**, les deux autres acteurs de l'habitat intervenant sur le territoire :

- **ADIL**, permanence les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous et de 15h30 à 17h30 sans rendez-vous
- *ENER'GENCE, permanence sans rendez-vous les 1er et 2ème mercredis du mois de 9h à 12h*

RELAIS TRAVAIL

L'association relais Travail, association intermédiaire de lutte contre l'exclusion, recherche des personnes inscrites à Pôle Emploi pour des missions de ménage et de nettoyage.

Pour tout renseignements ou inscriptions, veuillez contacter l'association au 02 98 21 70 44 ou vous présenter au 1 bis rue Gaston de l'Hôpital à Landerneau.

O2 Recrute

O2 agence spécialisée dans le service aux particuliers recrute des employés(es) de ménage en CDI
Temps partiel (minimum 20h hebdo)

Missions

Entretien courant de la maison

Compétences

Travail en autonomie, ponctualité, savoir-faire et savoir-être

Salaire horaire : de 9 euros à 10,50 euros de l'heure. Participation aux frais de déplacements.

Permis et véhicule souhaité. Expérience minimum requise.

Merci de nous envoyer lettre de motivation + CV au 55 boulevard Montaigne 29200 BREST à
Mme LE DUFF Directrice d'agence ou de déposer votre candidature sur notre site www.o2.fr

STANHOME KIOTIS

Votre nouvelle conseillère, démonstratrice, STANHOME, KIOTIS sur LA MARTYRE
Anne Laure LOZACHMEUR, 10 rue des Ormes
02 98 25 18 29 ou 06 64 86 34 37
annelaure.lozachmeur@sfr.fr

*Des produits pour vous faciliter la vie au quotidien, je vous propose une gamme de soin
pour la maison et la famille.*

*Des ateliers proposant des moments uniques entre amies,
laissez-vous guider, je m'occupe de tout.
Pour cela, contactez-moi.*

AIDANTS FAMILIAUX : Quel soutien pour vous ?

*Ou comment tenir au quotidien
face à la dépendance d'un proche âgé ?*

CONFERENCE

animée par
Ghislaine DIAMEDO, psychologue clinicienne

Jeudi 5 juillet 2012 à 14h00

à la salle du Family, Landerneau

- ENTREE GRATUITE -



Information auprès du CLIC
« Vivre son âge au Pays de Landerneau »
17, rue Général Goury - LANDERNEAU
Tél : 02 98 21 72 99



Depuis plus de vingt ans le mois de juin annonce le retour des pouliches 2 et 3 ans ainsi que les juments suitées, sur le sol de La Martyre pour le traditionnel Concours Cantonal modèle et allures du Cheval Breton.



Brossées, toilettées, tressées au rafia, elles sont présentées individuellement (avec leur poulain de l'année pour les juments de 4 ans et plus) devant un jury qui appréciera différents critères (distinction, rectitude du dos, avant-main, arrière-main, épaule et profondeur de poitrine, développement squelettique et musculaire, membres et aplombs, allures) avant d'être rappelées et classées dans leur catégorie : Postière, Trait Grande Taille (1 m 58 au garrot et plus) ou Trait Petite Taille (1 m 57 et moins).

Les meilleures sont sélectionnées au Concours Départemental Nord Finistère qui se déroulera cette année à Sibiril le 28 juillet (une sélection sur près de 80 animaux sera alors effectuée pour la qualification au Concours National du Cheval Breton à LAMBALLE les 15 et 16 septembre)

Sélectionné depuis toujours pour sa grande force et sa résistance, si le Cheval Breton est présent depuis des milliers d'années dans les montagnes du centre, sa forme actuelle est le résultat de très nombreux mélanges depuis le Moyen Âge.

Historiquement, un très grand nombre de chevaux différents portent ou ont porté le nom de « Breton », ce qui explique que les armées cherchant jadis des chevaux de selle vifs pour les officiers et des chevaux d'artillerie pour la traction des canons, pouvaient se fournir entièrement sur les foires de Morlaix ou de La Martyre. Le nom « cheval Breton » désigne par défaut le cheval de trait dès le 19^{ème} siècle.

Le stud-book sera ouvert en 1909, avec deux livres séparés pour les types trait et postier qui fusionneront en 1912. Ces deux types morphologiques sont différenciés seulement dans les catégories de concours. Le Syndicat des Eleveurs du Cheval Breton à Landivisiau qui gère le Stud-Book, définit le standard et les orientations de la race, regroupe environ 1400 adhérents éleveurs sur toute la France (un des plus importants éleveurs se situant à Porspoder avec près de 60 chevaux tous âges confondus).

De 1 m 55 à 1 m 63 pour 750 à 850 kg, principalement alezan, ou aubère, bai, rouan ou noir admis, la différence de modèle entre le Trait et le Postier s'explique globalement par l'utilisation des chevaux, le trait Breton étant destiné à la traction lourde au pas, ce qui exige des chevaux plus compacts avec un placement de l'encolure presque à l'horizontale, et le Postier à la traction au trot qui sera plus étendu dans ses rayons et dans ses allures avec une encolure relevée.



La mécanisation agricole a porté au cheval Breton un coup fatal mais grâce, notamment dans les années 70, au développement du marché de la viande, il a réussi à survivre. En plus des concours de modèle et allures, il se positionne aussi dans le secteur «loisirs» dont le public est fortement demandeur : compétitions attelées, débardage, entretien des espaces verts, travail en ville, fêtes, mariages ...

Robuste, rustique et travailleur, familier et gentil, le cheval Breton est incontestablement un patrimoine culturel en raison de l'attachement profond que lui portent ses éleveurs et utilisateurs.

Samedi 16 juin 2012, le concours ...





LES PLANTES INVASIVES

Apprendre à les (re)connaître

Une plante invasive est une espèce exotique naturalisée se développant en abondance, transformant et dégradant les milieux naturels qu'elle envahit. Une fois installée, elle provoque d'importants dommages notamment une perte de biodiversité.

Les grandes Renouées asiatiques

Reynoutria ou *Fallopia japonica*, *sachalinensis*, *x bohemica* et *Polygonum polystachyum*



Racines très développées et vigoureuses, formation de graines et bouturage, déplacement de terre contaminée.

⚠️ Envahissent tous les espaces : terrain en friche, bord de route, fossé, prairie et les berges de cours d'eau.

Les griffes de sorcière ou figues marines

Carpobrotus edulis et *C. acinaciformis*



Fruit en forme de figue disséminé par les animaux, bouturage.

⚠️ Son développement rapide remplace la flore sauvage locale des falaises et des dunes littorales.

Le Rhododendron pontique ou des parcs

Rhododendron ponticum



Semis et marcottage (une branche touchant le sol peut s'enraciner, et donner une nouvelle plante).

⚠️ Réservoir pour des champignons qui dégradent les chênes et châtaigniers et appauvrissement de la flore du sous-bois. A noter : les variétés hybrides sont stériles et donc non invasives.

L'Herbe de la Pampa

Cortaderia selloana



Inflorescence en plumeau produisant des millions de graines.

⚠️ Envahit tous les espaces : terrains en friche, bords de route, zones humides, prairies, ... altérant la qualité des paysages.

L'Impatience ou Balsamine de l'Himalaya

Impatiens glandulifera



Graines propagées par « explosion » de la capsule puis par l'eau.

⚠️ Envahit les bords de cours d'eau et les zones humides.

Le Laurier palme ou cerise

Prunus laurocerasus



Fruit noir en forme de cerise disséminé par les oiseaux.

⚠️ Colonise les forêts et empêche le développement des plantes locales telles que houx, noisetiers, hêtres, ...

Le Sénéçon en arbre ou faux Cotonnier

Baccharis halimifolia



Graines à aigrettes dispersées au vent et bouturage.

⚠️ Perte de la flore côtière et des marais, formation d'un milieu fermé et impenétrable.

La Crassule de Helm ou Orpin des marais

Crassula helmsii

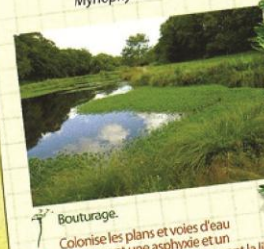


Bouturage.

⚠️ Tapis terrestre et aquatique dense en bordure de plan d'eau provoquant une asphyxie des milieux colonisés.

Le Myriophylle du Brésil

Myriophyllum aquaticum



Bouturage.

⚠️ Colonise les plans et voies d'eau provoquant une asphyxie et un engorgement accéléré et entravant la libre circulation des bateaux.

A noter : ne pas le confondre avec les Myriophylles indigènes. Le Myriophylle du Brésil sort la tête de l'eau à la belle saison contrairement à ses congénères indigènes qui ne percent pas la surface de l'eau.

Les Jussies à grandes fleurs et faux Pourpier

Ludwigia grandiflora, *L. peploides*



Semis et bouturage.

⚠️ Comblement des plans et voies d'eau entravant l'écoulement naturel des eaux pouvant entraîner des inondations et gênant la circulation des bateaux.

A noter : espèces interdites à la commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel par l'arrêté du 2 mai 2007.

Les élodées

Egeria densa, *Lagarosiphon major*, *Elodea canadensis*, *Elodea nuttallii*



Bouturage.

⚠️ Envahissent les plans et cours d'eau lents provoquant un engorgement et entravant la libre circulation des bateaux.

Mode de propagation

⚠️ Dommages causés



Plus d'informations sur www.jardinaunaturel.org



Avec la participation de : Agrocampus Ouest, Brest Métropole Océane, C.O.E.U.R. Emeraude, Conseil général 22, Conseil général 29, Conseil général 35, Conseil général 56, Conservatoire botanique national de Brest, Les jardins naturels, Maison de l'Agriculture Biologique 29, Rennes Métropole, Syndicat du Bassin du Scorff, Syndicat Mixte de la Ria d'Étel, Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizen et des ruisseaux côtiers et Denis Pépin.